



ECOLE DOCTORALE SPI

DOCTORAT

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION

Seuls les dossiers complets seront traités

- Fiche de renseignements dûment complétée.
- Lettre de motivation rédigée en français ou en anglais (une page minimum).
- Curriculum vitae (CV).
- Photocopie du passeport et du visa pour les étudiants étrangers qui résident en France pour une durée de 1 an minimum (obligatoire afin de permettre à l'Université de vérifier qu'il s'agit de la bonne procédure).
- Notes obtenues au cours de vos 3 dernières années d'études supérieures et programme des enseignements suivis pour les étudiants diplômés d'une université étrangère. Chaque semestre de chaque année doit être justifié par un relevé de notes. Si vous n'avez pas de relevé de notes (exemples : stages, césures,...), vous devez joindre un justificatif.
- Photocopie des diplômes. Pour les étudiants titulaires de diplômes étrangers, ceux-ci doivent être traduits et certifiés par un agent consulaire.
- Copie de vos travaux personnels (dossiers, rapports des stages effectués, expériences professionnelles, contrats de travail, etc....) et lettres de recommandation de vos enseignants (au moins deux).
- Une lettre de recommandation du directeur de recherche ou du laboratoire d'accueil.
- Une attestation de financement au titre de la thèse.

N'insérez pas d'originaux, mais des copies (le dossier reste propriété de l'administration même si la demande est refusée). Aucune pièce le constituant ne sera remise ou renvoyée à l'intéressé(e). L'école doctorale SPI peut être amenée à demander au candidat des renseignements ou des pièces complémentaires.

Dossier complet à envoyer à :

ECOLE DOCTORALE SPI
Université de Lille
Cité Scientifique – Bâtiment P3
59655 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX - France
sec-edspi@cue-lnf.fr